

Espaces forestiers méditerranéens et développement durable ¹

Synthèse du forum de Rabat

par Jean de MONTGOLFIER

Le forum régional qui s'est tenu à Rabat du 24 au 26 novembre 2005 sur le thème : « Secteur forestier méditerranéen et développement durable : défis, politiques et gouvernance » a permis de faire un point sur cette question à travers les 48 communications ou études de cas qui ont été présentées, et les discussions qui les ont suivies. Bien sûr, ce point n'est pas exhaustif, car tous les pays ² et toutes les problématiques n'étaient pas représentés de manière égale. Néanmoins, il est possible de dégager quelques grandes lignes et quelques interrogations.

La première version de ce texte, qui s'appuie largement sur les conclusions et recommandations adoptées par les participants à l'issue du forum, a été rédigée à l'intention du comité de pilotage du projet forêt méditerranéenne et développement durable, mené par la FAO et le Plan Bleu, qui s'est tenu les 3 et 4 février 2006 à Sophia-Antipolis. Son ambition n'est pas de dresser un panorama complet de la question, mais seulement de mettre en lumière les grands traits qui sont apparus à Rabat.

1 - Cet article a été publié avec l'aimable autorisation de la *Revue Forestière Française*, où il est paru pour la première fois dans le Tome LVIII, numéro 1, janvier-février 2006.
RFF, ENGREF 14 rue Girardet CS 14216
54042 Nancy Cedex Tél. : 03 83 39 68 22

2 - Ce forum a rassemblé plus de cent gestionnaires, experts et chercheurs des pays méditerranéens. Sur les 48 communications présentées, on peut noter un très fort gradient ouest-est, sans doute en forte partie dû à la localisation géographique. 16 provenaient du pays invitant, le Maroc ; 6 d'organismes internationaux (agences de l'ONU, grandes ONG...); 5 d'Espagne ; 4 d'Algérie ; 4 de Tunisie ; 3 de France ; 3 d'Italie ; 2 du Portugal ; 2 du Liban ; 1 de Chypre ; 1 de Turquie ; 1 de Bulgarie.

3 - Cf. note page suivante

Une vision commune

Une première constatation est qu'il existe désormais une vision commune des espaces boisés méditerranéens ³ partagée par un grand nombre de gestionnaires, de scientifiques et d'experts, au niveau international, et au niveau des pays. Cette vision se traduit par un discours que l'on pourrait qualifier de paradigmatique, et s'exprime à travers des concepts clés dont certains sont déjà anciens (tels ceux décrivant les spécificités des climats, des sols, des écosystèmes, des systèmes agraires, des modes de vie, des cultures... méditerranéens), mais d'autres sont plus récents tels que : usages multiples, usages non-mar-

3 - Encore que l'expression elle-même d'*espaces boisés* soit discutée par certains qui lui préfèrent celle de *forêts méditerranéennes*. Les uns et les autres sont d'accord quant au fond : il faut inclure non seulement les matorrals, maquis, garrigues dans les territoires considérés, mais aussi les espaces pastoraux recouverts de végétation naturelle, tels que les steppes à végétaux pérennes. Pour les premiers, le mot *boisés* évoque trop la production de bois ; pour les seconds le mot *forêts* évoque trop les seuls grands arbres. La première expression a cependant l'avantage de correspondre à l'anglais *wooded lands*, dont les statistiques de la FAO donnent une définition précise. Par ailleurs, le mot anglais *landscape*, notamment au sens utilisé dans *landscape restoration*, est très intéressant ; malheureusement le mot français *paysage* a une connotation très visuelle et traduit mal sa complexité.

4 - MEDFOREX est un réseau de chercheurs de tous les pays circumméditerranéens qui s'est d'abord fixé comme objectif d'évaluer la valeur économique totale des espaces boisés méditerranéens, c'est-à-dire de toutes les utilités (biens, services, et autres externalités positives ou négatives) associées à ces espaces ; MEDFOREX est un acronyme anglais pour EXternalités FORestières MEDiterranéennes ; il insiste particulièrement sur le caractère non marchand de bon nombre des utilités recensées.

chands, services environnementaux, valeur économique totale, acteurs multiples, participation, intégration des politiques, territorialisation, déconcentration et décentralisation, développement global, développement durable, évaluation des projets et des politiques, indicateurs de développement ou de gestion durable...

Dans cette vision, les grands principes du développement durable (long terme, équité, efficacité, gouvernance) sont bien intégrés, au plan théorique, comme principes des politiques et des projets destinés à mettre en œuvre cette vision.

Certes, cette vision est loin d'être généralisée dans l'opinion publique, ou parmi les acteurs de terrain ; un très important travail d'information et de formation est encore à réaliser ; mais cette vision commence à être très largement partagée par les « décideurs » du monde forestier méditerranéen. L'action des organisations internationales, et particulièrement de l'organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), y est d'ailleurs pour beaucoup.

En revanche, lorsqu'il s'agit de passer de la vision et des principes généraux à la définition concrète des politiques, la situation est beaucoup plus contrastée. Cette diversité s'explique par la diversité des cas rencontrés et par la diversité des contextes économiques, sociaux, politiques, institutionnels, culturels entre les différents pays du bassin. Parmi tous les pays ou organisations qui ont apporté des éclairages importants sur les différents aspects des problématiques, le Maroc, par le nombre et la qualité des communications présentées, a dressé le tableau le plus complet de la situation dans un pays donné, au niveau national, comme au niveau des territoires et des projets.

Usages et services multiples

Au plan de l'évaluation économique des usages non marchands et des services environnementaux, les travaux du réseau MEDFOREX⁴ [MERLO, CROITORU, 2005] ont montré qu'il existe une assez large palette de méthodes, dont les résultats dépendent évidemment des données disponibles et de certaines hypothèses de modélisation, et que ces méthodes fournissent au moins des ordres de grandeur de la **valeur économique totale**

des espaces boisés, et de la ventilation de cette valeur entre les différents usages et services, selon les types d'espaces. Ces travaux d'un très grand intérêt méritent d'être poursuivis et approfondis. Ils pourraient notamment fournir des éléments importants pour contribuer à la fixation des objectifs des plans forestiers et des aménagements forestiers à différentes échelles (pays, région ou province, massif ou territoire de « charte de développement forestier durable »).

En revanche, quand on veut passer du plan économique au plan financier, on est souvent très démuné. Un exemple : on sait estimer la valeur économique du « service environnemental » que représente la **protection contre l'érosion** assurée par la végétation naturelle des bassins versants. Mais on ne sait guère comment rémunérer concrètement les « bonnes pratiques » agro-sylvo-pastorales exercées par les habitants des bassins amont au bénéfice de ceux des bassins aval. Ces bonnes pratiques entraînent souvent des surcoûts (pas toujours monétaires, mais fréquemment en temps de travail) et des manques à gagner (du moins à court terme), pour les populations amont, souvent pauvres ; au contraire, elles ont une grande valeur pour l'aval, notamment en réduisant la vitesse d'envasement des barrages. Mais comment transformer une partie de cette valeur en **rémunération du service rendu** ? Il y a sûrement là un vaste sujet de réflexion, d'expérimentation et d'échanges, impliquant de multiples dimensions, pas seulement techniques et économiques, mais aussi sociales, administratives, juridiques... Quoique dans des contextes en général très différents, cette problématique n'est pas sans parenté avec des questions comme l'écoconditionnalité de la politique agricole commune européenne, ou comme certains schémas d'aménagement et de gestion des eaux par bassin versant, qui se mettent en place, en France par exemple.

Autre exemple : les liens entre bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales propres à maintenir la biodiversité et les revenus qui peuvent être tirés de toutes les formes d'écotourisme. Comment développer ces revenus et en faire bénéficier les populations, souvent montagnardes ou pastorales, susceptibles d'agir positivement par leurs bonnes pratiques ? Des exemples encourageants, notamment au Maroc ont été présentés.

De telles questions sont d'autant plus importantes qu'il a été une fois de plus reconnu que, sauf cas particuliers, le bois ne constitue pas, en région méditerranéenne une source de revenus marchands suffisante pour financer la gestion durable de la forêt. Quant aux produits autres que le bois (fruits, champignons, plantes aromatiques ou médicinales, miel...), ils constituent des ressources parfois très intéressantes, à condition qu'il existe des filières de commercialisation, mais leur extension est souvent assez limitée. Et puis il y a le liège, produit emblématique de la Méditerranée occidentale, dont les cours, tantôt très déprimés, tantôt très euphoriques, fluctuent de manière assez mystérieuse. Les répercussions de la mondialisation et du libre-échange sur ces différents marchés seront vraisemblablement contrastées : favorables aux produits de qualité bien identifiés, défavorables aux produits de masse.

Un point qui n'a pratiquement pas été abordé est celui des droits de propriété et des droits d'usages. On peut néanmoins penser qu'un travail de clarification des droits est souvent nécessaire si on veut vraiment aborder la question de la rémunération des « services environnementaux ». Qui a droit à quoi ? Qui doit payer ? Qui doit être rémunéré ? En cas de mauvaises pratiques, dans quelle mesure peut-on faire jouer le principe pollueur-payeur ?

Participation et intégration

Concernant la participation, approche sur laquelle l'accent est très fortement mis dans de multiples déclarations internationales ou nationales, le forum a apporté des éclairages très intéressants : oui la participation est très souvent la clef de la réussite des projets de développement durable ou de gestion de l'environnement. Mais il doit s'agir d'une véritable participation qui ne se limite pas aux mots, et à un accord superficiel et apparent des participants. Il faut que les acteurs concernés adhèrent vraiment aux projets en question. Ceci implique en général un **travail approfondi d'une équipe d'animation** qui doit acquérir une bonne connaissance du terrain et des acteurs, puis gagner la confiance de ceux-ci, et engager un long processus de négociation au cours duquel les conflits ne manqueront pas.

Des exemples très illustratifs ont été présentés dans des contextes sensiblement divers : développement rural (Maghreb, Turquie), réhabilitation de territoires après incendies (Portugal), chartes de territoires (France). Les méthodes de construction et d'animation de projets de développement durable au niveau des territoires paraissent être un des thèmes sur lesquels les échanges d'expérience entre pays méditerranéens pourraient être les plus enrichissants, notamment entre pays du Sud et de l'Est, dont certains sont déjà très avancés sur cette question. Les approches prospectives peuvent d'ailleurs être vues comme des éléments de ces méthodes. Mais il ne faut pas oublier qu'au-delà des méthodes, c'est l'engagement personnel des animateurs qui conditionne la réussite de ces actions. Il apparaît que les animateurs issus du monde forestier, grâce à leur bonne connaissance du territoire et des hommes qui y vivent, sont souvent très bien placés pour remplir ces rôles. Il y a là une très grande opportunité pour de nombreux forestiers d'élargir leurs missions classiques en missions de développement rural global.

Question liée à celle de la participation, celle de l'auto-réalisation des projets a aussi été évoquée : il s'agit d'utiliser au maximum les compétences et la main-d'œuvre locales, et de minimiser le recours à des entreprises extérieures. Ceci présente le double avantage de réduire les coûts et, surtout, de favoriser grandement l'appropriation du projet par la population locale.

Au niveau des Etats ou des régions, **l'intégration des politiques** du développement durable et de l'environnement avec l'ensemble des autres politiques est également un thème omniprésent dans les discours de principes. Dans la réalité, on observe des situations contrastées selon les pays et les domaines d'action. Le cas de l'Espagne est fort intéressant : dans ce pays, aujourd'hui très décentralisé, la politique forestière est du ressort des régions ou *autonomias*. Il semble que certaines régions aient bien réussi l'intégration de leur politique forestière dans l'ensemble de leurs politiques d'aménagement du territoire, et d'autres beaucoup moins bien. Dans tous les pays, l'élaboration de plans forestiers nationaux ou régionaux peut être une remarquable occasion de réaliser cette intégration des politiques. Mais, là aussi, la réussite de l'intégration ne se décrète pas : elle ne peut résulter que d'un long processus

d'apprentissage, de connaissance mutuelle, de négociations et de résolutions des conflits entre diverses administrations de divers niveaux. Sur ce thème aussi, les échanges entre pays méditerranéens peuvent être très fructueux, quoique plus délicats, du fait de la nature très politique de certains enjeux.

Une problématique majeure est celle de l'intégration spatiale des préoccupations de développement durable dans la planification (trop souvent négligée ou inopérante) de la croissance des villes et des réseaux d'infrastructures, notamment de transport, tout autour de la Méditerranée. Cette question dépasse largement le secteur forestier, et a été relativement peu évoquée au forum. On peut néanmoins penser qu'elle constitue un enjeu capital et que les forêts et autres espaces naturels peuvent souvent y tenir une place d'espaces structurants essentiels. Les forestiers devraient donc prendre une place d'interlocuteurs incontournables dans l'aménagement et la gestion des espaces périurbains et littoraux méditerranéens.

Les conditions de mise en œuvre

Un aspect pratique particulièrement crucial est celui du **financement** des politiques ou des projets. Des procédures financières très rigides, ou très cloisonnées, peuvent être des obstacles redoutables à la programmation et à la réalisation d'actions intégrées. Les retards de mise en place des financements sont souvent une cause de démobilité des acteurs, et de perte de crédibilité de la participation. Ceci vaut non seulement pour la mise en œuvre des budgets des états ou des collectivités, mais aussi des prêts des banques ou des bailleurs de fonds. Il y a tout un domaine d'échanges et de réflexion à mener sur les structures et les procédures de financement.

Passer de procédures budgétaires classiques, cloisonnées par nature de dépense, à des procédures innovantes, structurées par objectifs, par missions ou par projets, impose de passer du contrôle *a priori* au contrôle *a posteriori*. Cela implique la mise en place de procédures **d'évaluation**, et **d'indicateurs** permettant ces évaluations : indicateurs d'objectifs, de moyens et de résultats, d'où pourront être déduits des indicateurs

d'efficacité (ratios résultats sur objectifs) et d'efficience (ratios résultats sur moyens). Ces indicateurs d'évaluation ne se confondent pas avec les indicateurs de développement durable qui commencent à se mettre en place au niveau de certains pays ou au niveau du bassin (Commission méditerranéenne du développement durable et Plan Bleu), mais il est clair que ceux-ci apporteront beaucoup à ceux-là. Les progrès dans la certification ou la labellisation des produits, voire des services (tourisme) sont également très liés à la disponibilité de bons indicateurs. La question des indicateurs et de leur usage est un sujet d'échanges et de coopération très prometteurs.

Au **plan technique**, le forum a surtout insisté sur la nécessité de replacer les interventions par rapport à leurs objectifs sociaux et économiques, et sur l'intérêt d'une approche écosystémique et globale, du type « *landscape restoration* » (assez mal rendu en français par restauration de paysage, cf. note 3). Les apports du génie écologique ont aussi été soulignés. Ces techniques ont surtout été développées dans des régions montagnardes ou tempérées, et leur adaptation aux conditions méditerranéennes est en cours. Là aussi des échanges peuvent être rapidement fructueux.

Les questions de **formation** ont aussi tenu une place importante durant le forum. D'une part formation des agents du monde forestier pour les préparer aux nouvelles missions et aux nouvelles tâches qui les attendent. D'autre part formation des acteurs appelés à participer à des actions de développement impliquant des aspects forestiers, depuis les élus locaux jusqu'aux agriculteurs et aux éleveurs, en passant divers techniciens, professionnels, cadres administratifs... Il a en particulier été souligné qu'une formation est d'autant plus efficace qu'elle est « au ras du terrain » et qu'elle s'appuie sur les problèmes rencontrés dans leur vécu concret par les gens que l'on veut former. Cela relativise l'intérêt des formations « standard » et plaide pour des actions de formation ciblées, adaptées très finement à leur public. De telles formations demandent évidemment un travail de préparation important et coûtent donc plus cher, mais l'efficacité et surtout la pérennité de leurs effets sur le comportement ultérieur des personnes formées en dépendent. La formation peut alors s'intégrer dans des processus de « *capacity building* » dont la nécessité a été

soulignée, et sur lesquels des échanges seraient également très fructueux. Quant à la recherche, c'est un domaine où la coopération est déjà ancienne et bien rodée ; les échanges sont à poursuivre, parfois à intensifier ou à relancer, voire à créer sur certains thèmes novateurs.

Quelle suite donner au forum ?

La liste de points ci-dessus s'efforce de synthétiser les avancées, mais aussi les manques qui sont apparus au cours du forum. Elle a un peu un côté « liste à la Prévert », mais il ne faut pas oublier que tous ces points s'inscrivent dans une vision vraiment cohérente partagée par les participants. D'autre part, cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité. Son but premier était d'aider le comité de pilotage dans son travail de définition de la poursuite du projet mené dans le cadre de *Silva Mediterranea*. Parmi les propositions de celui-ci, quatre grandes orientations peuvent être distinguées pour des actions futures :

- la nécessité de mieux intégrer la gestion de ces espaces en relation avec les grandes conventions internationales, particulièrement sur les changements climatiques, la lutte contre la désertification et la conservation de la biodiversité ;

- l'intérêt de poursuivre les études de cas afin de constituer un référentiel d'exemples de bonnes pratiques de gouvernance et de gestion durable, participative et intégrée des territoires au sein desquels se trouvent des espaces boisés, pastoraux ou forestiers ;

- l'intérêt d'aller plus loin dans le sens de la quantification : d'une part en réalisant des évaluations plus précises des utilités multiples et des externalités liées aux espaces boisés ; d'autre part en établissant des indicateurs d'objectifs, de moyens et de résultats permettant de mieux évaluer l'efficacité et l'efficacité des politiques de gestion durable ;

- les bénéfices à retirer par tous les pays méditerranéens d'une coopération autour de l'échange d'expériences sur tous les aspects de la mise en œuvre de processus de gestion durable. Dans tous les pays, du Nord comme du Sud, existent de grandes interrogations sur les meilleures voies à emprunter, mais aussi des expériences très novatrices et très prometteuses. Il y a donc matière à une mise en commun à la fois équilibrée et très profi-

Le Plan bleu

Le Plan Bleu (dont le nom complet est Plan Bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée) est un Centre d'activité régional (CAR) du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) qui dépend lui-même du Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE). A l'origine, le PAM a été créé pour mettre en œuvre la convention de Barcelone de 1975 sur la protection de la Méditerranée. Sa mission, concernant initialement la mer, a été progressivement élargie aux thématiques de l'environnement et du développement durable de l'ensemble des bassins versants méditerranéens. Le PAM regroupe plusieurs CAR dont le Plan Bleu est un des principaux.

La spécificité du Plan Bleu, parmi les CAR du PAM, est l'approche systémique et prospective des questions d'environnement et de développement. Il a publié en 1989 un rapport de prospective sur l'ensemble du bassin, qui avait fait date ; il vient d'en publier un deuxième [PLAN BLEU, 2005]. Il aborde, également dans une optique prospective, des domaines plus sectoriels (eau, énergie, libre-échange, tourisme, espaces boisés...) [MONTGOLFIER, 2002]. Il assure le secrétariat permanent de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD). Il intervient aussi, notamment pour le compte de l'Union européenne, dans la mise en place d'observatoires et d'indicateurs de l'environnement et du développement durable.

Juridiquement, c'est une association de droit français, selon la loi de 1901. L'auteur est membre du bureau. Elle regroupe une vingtaine de permanents sur son site de Sophia-Antipolis dans les Alpes-Maritimes, mais surtout elle est au centre d'un vaste réseau d'experts appartenant à tous les pays du pourtour méditerranéen, et relevant de très nombreuses disciplines.

table, où chacun à beaucoup à apporter et beaucoup à retirer.

Ces thèmes sont en forte synergie avec d'autres projets que mène le Plan Bleu dans le cadre de la Commission méditerranéenne du développement durable⁵ (CMDD), tout particulièrement celui sur le **développement rural durable**, prévu pour 2007-2008. Ceci pourrait se faire en approfondissant les problématiques sur les liens entre territoires forestiers, bonnes pratiques agrosylvo-pastorales, production de services environnementaux et de biens publics. Des études de cas pourraient permettre de progresser notamment en mettant l'accent sur :

- les nouvelles approches territoriales intégrées et participatives,
- la lutte contre la désertification et contre la pauvreté,
- les obstacles à lever et les instruments à mettre en place, en particulier des outils de financement souples, un contrôle *a posteriori*, des indicateurs de développement durable.

5 - Le PAM (Programme d'action pour la Méditerranée) et le Plan Bleu ont produit pour la CMDD un document de référence : *la Stratégie méditerranéenne du développement durable*, qui a été adopté par les pays du partenariat euro-méditerranéen réunis à Barcelone, le 25 novembre 2005.

Jean de MONTGOLFIER
Ingénieur en chef
du Génie rural, des
Eaux et des Forêts
Ecole nationale
du Génie de l'Eau et
de l'Environnement
de Strasbourg
1, quai Koch BP 1039
67070 Strasbourg
Mél : jm@
engees.u-strasbg.fr

J.de M.

Bibliographie

Merlo M., Croitoru, L., 2005. *Mediterranean forests and people: towards the total economic value*. Société et forêts méditerranéennes : vers une estimation de la valeur économique totale. Padua: Contagraf, Joensuu: EFI, Solsona: CTFC & MEDFOREX.

Montgolfier (de) J., 2002. *Les espaces boisés méditerranéens – situation et perspectives*. Ed. ECONOMICA collection les fascicules du Plan Bleu n° 12. (208 p.)

Plan Bleu (Benoit G. et Comeau A. Ed.) 2005. *Méditerranée : les perspectives du Plan Bleu sur l'Environnement et le Développement*. Ed. de l'Aube, diffusion Seuil (432 p.) A Sustainable Future for the Mediterranean – The Blue Plan's Environment and Development Outlook. Ed. Earthscan (464 p.)

Résumé

Un forum régional a réuni des participants d'une quinzaine de pays sur le thème : « Secteur forestier méditerranéen et développement durable : défis, politiques et gouvernance », à Rabat du 24 au 26 novembre 2005. Il était organisé par le Royaume du Maroc, la FAO et le Plan Bleu. Cet article présente quelques réflexions sur les grandes lignes et les principales interrogations qui ressortent de ce forum.

Il apparaît de plus en plus qu'une vision commune se dégage, sur la place des espaces boisés dans les territoires méditerranéens, du Nord comme du Sud, et dans les processus de développement durable. Elle est caractérisée par des mots-clés tels que : usages multiples, services environnementaux, externalités, participation des acteurs sociaux et des populations, intégration des politiques, évaluation.

Les principales interrogations portent sur les manières les plus efficaces de traduire cette vision en processus de gestion durable : définition des objectifs et des politiques, déconcentration et décentralisation, structuration des relations entre acteurs partenaires, régulation des droits et des conflits, modalités de financement, suivi et évaluation, recherche, formation et information, coopération sur la mise en commun des expériences.

Summary

Mediterranean forested areas and sustainable development

A regional forum saw participants gather from some fifteen countries to discuss: « The Mediterranean forestry sector and sustainable development – challenges, policies and governance ». The event took place in Rabat on November 24-26, 2005, organised by the Kingdom of Morocco, the FAO and the Blue Plan. This article presents some thoughts on the main ideas and queries that arose from this forum.

It seems that increasingly a common vision of wooded areas in the Mediterranean region is emerging, both in the North and the South, and of the processes of sustainable development. It features a number of key words such as multiple use, environmental services, externalities, involvement of stakeholders and of the local community, policy integration, evaluation.

The main issues relate to the most effective way of translating this vision into a process of sustainable management, i.e. definition of the objectives and policies, empowerment and decentralisation, structuring the relationships between partner stakeholders, regulating rights and conflicts, funding schemes, monitoring and evaluation, research, training and information, cooperation with a view to pooling experience.

Riassunto

Spazi forestali mediterranei, e sviluppo sostenibile

Un foro regionale ha riunito partecipanti di una quindicina di paesi sul tema : « settore forestale mediterraneo e sviluppo sostenibile : sfide, politiche e governo », a Rabat dal 24 al 26 di novembre 2005. Era organizzato dal regno del Marocco, la FAO e il Piano Azzurro. Questo articolo presenta qualche riflessione sulle grandi linee e le principali interrogazioni che risultano di questo foro.

Appare sempre più che una visione comune si libera, sul posto degli spazi boscosi nei territori mediterranei, del nord come del sud, e nei processi di sviluppo sostenibile. È caratterizzata da parole chiavi tali che : usi molteplici, servizi ambientali, esternalità, partecipazione degli attori sociali e delle popolazioni, integrazione dei politici, valutazione.

Le principali interrogazioni portano sui modi più efficaci di tradurre questa visione in processo di gestione sostenibile : definizione degli obiettivi e delle politiche, decentramento e decentralizzazione, strutturazione delle relazioni tra attori collaboratori, regolazione dei diritti e dei conflitti, modalità di finanziamento, seguito e valutazione, ricerca, formazione e informazione, cooperazione sulla messa in comune delle esperienze.